

La possible suppression de France Ô suscite l'indignation

PAR LAURENT MAUDUIT
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 27 JUIN 2018

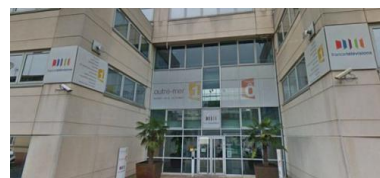
France Ô va-t-elle disparaître ? Cette idée, avancée par le gouvernement, soulève des protestations croissantes. Parce que la chaîne symbolise une certaine idée du pacte républicain et parce qu'elle est un très mauvais augure de la réforme de l'audiovisuel public, qui poursuit des objectifs d'économies budgétaires sans se soucier des missions de service public.

Sans doute Emmanuel Macron pensait-il que la suppression de France Ô, annoncée sur ses instructions par la ministre de la culture et de la communication Françoise Nyssen, ne ferait pas de vagues, ou alors seulement des vagues modestes, à l'image de la taille de la chaîne. Mais c'est raté : le projet suscite une vive émotion et même des vagues de protestations, de personnalités d'horizons diverses.

Pour des raisons qui se cumulent : parce que la chaîne crée le lien entre toutes les France et symbolise une certaine idée du pacte républicain – c'était en tout cas son ambition originelle ; parce qu'elle est un très mauvais augure de la réforme de l'audiovisuel public voulue par Emmanuel Macron.

D'abord, l'annonce de cette possible suppression de France Ô a été faite dans des circonstances pour le moins étonnantes – pour ne pas dire choquantes. C'est en effet la ministre de la culture et de la communication, Françoise Nyssen, qui s'en est chargée, le 4 juin dernier, à l'occasion de sa conférence de presse organisée pour présenter les grandes lignes de la réforme de l'audiovisuel public. Elle y a consacré quelques mots lapidaires de **son discours**, mais ils ont permis de comprendre que le gouvernement avait reçu de l'Élysée l'instruction d'en finir avec la chaîne : « *France Télévisions libérera au moins le canal hertzien de France 4 et il faudra interroger nos concitoyens d'Outre-Mer et leurs élus pour déterminer si l'avenir est au maintien de France Ô sur le canal hertzien ou au contraire au renforcement de la présence ultramarine sur les chaînes généralistes.*

Par ailleurs, l'offre très ancrée et plébiscitée des Outre-Mer Premières doit être plus présente encore sur le numérique. Cette concentration permettra d'investir dans la construction d'une solution d'offre à la demande qui correspond à un usage en pleine expansion. »



Le siège de France Ô, à Malakoff (Hauts-de-Seine). © DR

Comme ces mots-là, aussi lacunaires qu'ils soient, sont révélateurs ! Au lendemain de la sortie très remarquée, en décembre 2017, d'Emmanuel Macron voyant dans l'audiovisuel public la « *honte de la République* », on aurait pu, en effet, penser que le projet présidentiel serait de refonder le service public ; de lui redonner une nouvelle ambition, en l'adossant à des logiques de pertinence et non plus d'audience. Or le propos de Françoise Nyssen vient confirmer ce que l'on a très vite pressenti : la réforme de l'audiovisuel public ne vise vraisemblablement pas à refonder le service public, mais seulement à faire des économies budgétaires.

À quoi sert France Ô ? Quelles sont ses missions citoyennes ? De cela, la ministre ne souffle mot lors de sa conférence de presse. En quelques mots, le sort de France Ô semble scellé, comme si la chaîne ne servait à rien. Tout juste apprend-on au passage que les citoyens d'outre-mer vont être consultés sur le sujet. Sans que l'on sache bien sur quelle base et selon quelles modalités une consultation spécifique des citoyens concernés pourrait bien avoir lieu, dans une République qui est supposée être une et indivisible. Va-t-on consulter les résidents des départements d'outre-mer, ou alors ceux qui en sont originaires ? Comme tout cela contrevient à la loi, on comprend vite que ce n'est sans doute qu'une manière d'enrober une décision qui est déjà prise et qui alimente une interminable rumeur depuis l'automne dernier : France Ô va passer à la trappe !

Les propos prononcés par la ministre ce 4 juin choquent d'autant plus qu'ils contreviennent ouvertement à une promesse du chef de l'État. Lors de la campagne présidentielle, le candidat Emmanuel Macron a en effet rencontré le 8 avril 2017 à son QG les associations ultramarines de l'Hexagone et a eu avec elles un échange dont le mouvement En Marche! a tenu le compte-rendu méticuleux. Pour mémoire, le voici :

La promesse est donc claire et nette : « *France Ô sera maintenue, je vous rassure, il n'y aura pas de suppression de France Ô. Moi, j'aurai des objectifs dès le début du quinquennat pour l'audiovisuel public, qui seront exigeants et préservant son indépendance. Je l'ai dit, je pense qu'il y a une multiplication de chaînes qui parfois ne se justifiait pas. Mais France Ô a un programme et a une justification pleine et entière, je me suis déjà exprimé sur le sujet pour dire que je souhaitais tout à fait consolider dans le paysage audiovisuel français sa place, parce qu'elle reflète justement cette diversité et les enjeux que j'évoquais à l'instant.* »

Alors, comment Emmanuel Macron peut-il organiser aujourd'hui l'exact contraire de ce qu'il avait annoncé hier ? Lui qui répète à l'envi qu'il respecte tous ses engagements, contrairement à nombre de ses prédécesseurs, le voici pris en flagrant délit de tromperie. Pourquoi ? C'est là que le bât blesse. Car si l'on cherche à pointer les raisons qui pourraient justifier la suppression de France Ô, on n'en trouve aucune. Ou en tout cas, aucune qui apparaisse pertinente.

Les dérives du projet initial de France Ô

Prenons d'abord la question financière. C'est à l'évidence la seule véritable – et pauvre – philosophie de la réforme de l'audiovisuel public. On en connaît l'architecture générale : Emmanuel Macron veut créer une holding de tête regroupant toutes les entités de l'audiovisuel public, dont Radio France et France Télévisions (FTV), et pousser à des rationalisations ou des mutualisations de moyens à chaque fois que c'est possible, dans une logique d'économies budgétaires à marche forcée. C'est dans cette perspective que

France 4 est vouée à disparaître du canal 14 de la télévision numérique terrestre (TNT), convoité par la chaîne France Info qui fédère une audience dérisoire par rapport à ses rivales privées. C'est donc dans cette perspective que le pouvoir imagine aussi d'en finir avec France Ô.

	Coût de grille en M€	% médian PDA	M€ pour 1% de PDA
FTV	2.100*	28,3	74,21
FÔ	25	0,6**	41,67

© DR

Si c'est à cette aune-là qu'il faut jauger les chaînes publiques, l'argument financier n'est pas le bon pour condamner France Ô. La productrice Marie-Pierre Bousquet, qui a beaucoup travaillé pour la chaîne, avance à ce sujet des chiffres qui en attestent. Elle fait valoir que, selon les chiffres officiels de France Télévisions en 2016, toutes chaînes confondues, l'entreprise publique affiche un coût de grille total de 2,1 milliards d'euros l'an pour une part d'audience moyenne de 28,3 %, soit un coût moyen de 74,21 millions d'euros pour 1 % de part d'audience.

Or France Ô, avec un coût de grille de 25 millions d'euros pour une part d'audience de 0,6 %, affiche un coût moyen équivalent à 41,67 millions d'euros pour 1 % de part d'audience. Dit autrement, France Ô dépense deux fois moins par rapport à l'importance du public fédéré.

L'argument financier, souvent avancé par la puissance publique pour justifier la réforme, est donc d'une particulière mauvaise foi. Ce qui est d'ailleurs corroboré par d'autres faits. À titre d'illustration, par une lubie mystérieuse, la PDG de FTV a voulu créer la chaîne d'info en continu France Info, en s'adossant aux moyens de Radio France et de FTV, et mobilise pour cela un budget de 50 millions d'euros pour une part d'audience beaucoup plus faible que France Ô, comprise entre 0,2 % et 0,3 %.

Alors pourquoi, envers et contre tout, la puissance publique envisage-t-elle la suppression de la chaîne ? L'écrivain et scénariste Daniel Picouly, qui se définit lui-même comme un « *vieux de France Ô* » où il a commencé à animer des émissions depuis plus de vingt ans, avoue être dans une « *colère folle* » en

constatant la tournure que prend le débat. Car il dit avoir cru le chef de l'État quand ce dernier dénonçait « *la honte de la République* » que serait l'audiovisuel public. Et il assure avoir pensé que le débat viserait alors à définir par la suite les responsables de cette « *honte* » ; à identifier les dérives du service public, de sorte que « *l'on parvienne à redéfinir le service public et la place spécifique que chaque chaîne devrait y occuper* ».

Or, constate-t-il avec amertume, ce débat que l'on pouvait légitimement attendre après le propos présidentiel ne s'est pas tenu. Et au lieu de cela, on laisse entendre que France Ô pourrait disparaître. « *C'est obscène, dit-il, et cela ne répond pas à la question soulevée par le chef de l'État.* »

Daniel Picouly dit par ailleurs ne pas croire un seul instant que l'idée avancée par la ministre de la culture d'un « *renforcement de la présence ultramarine sur les chaînes généralistes* » ait la moindre chance d'avoir un quelconque effet. Membre de l'**Observatoire de la diversité**, créé sous l'égide du Conseil supérieur de l'audiovisuel, il constate que l'organisme « *ne cesse de relever le manque de diversité dans les chaînes généralistes* » et que même à FTV, il n'y a « *aucune volonté en ce sens* ». La suppression de France Ô serait donc un signal fort venant conforter cette dérive.

Ancien directeur général de RFO au moment où, début 2005, la division télévision de l'entreprise publique, dénommée RFO Sat, s'est transformée en France Ô, François Guilbeau exprime une amertume voisine. Il souligne qu'à l'origine, le projet de France Ô avait une ambition très forte, que seul le service public pouvait porter. Il ne s'agissait pas de faire du localisme ou de la télévision régionale, ce qui constitue le cahier des charges des « *Premières* », c'est-à-dire de Martinique Première ou encore de Guadeloupe Première. Le projet de départ était autre : il s'agissait de « *faire une chaîne qui s'adresse à tous les Français, et pas seulement aux ultramarins* », une « *chaîne qui montre les richesses de l'outre-mer mais qui parle à tous les Français* ». En résumé, « *une chaîne qui fasse lien* ».

Or au fil des années, des changements de direction et des alternances politiques, le projet initial a été remis en cause et France Ô a dérivé : on a voulu en faire simplement une chaîne de la diversité ; plus grave, on l'a poussée, pour des raisons d'économies budgétaires, à accueillir pléthore d'émissions et feuilletons bas de gamme et bon marché, style *Plus belle la vie*, qui ont dénaturé durablement l'image de la chaîne.

François Guilbeau précise donc qu'il est opposé à la suppression de France Ô, mais qu'il est surtout partisan que la chaîne renoue avec l'ambition de service public qui avait marqué ses débuts. Non seulement pour être la vitrine de l'outre-mer dans tout le pays, mais aussi pour accueillir les grands reportages ou les enquêtes que justifieraient par exemple les échéances politiques décisives qui attendent la Nouvelle-Calédonie ou la crise politique et sociale actuelle à Mayotte. « *Cette chaîne pourrait être très utile à ces débats, qui devraient intéresser tout le pays. Or, aujourd'hui, elle en est absente...* », fait-il valoir.

Ce que le député Olivier Serva va dire à Emmanuel Macron

La productrice Marie-Pierre Bousquet est, elle aussi, intarissable sur l'utilité citoyenne de France Ô : « *Depuis longtemps, avec Greg Germain, nous nous battons pour une meilleure représentation des outre-mer dans le paysage culturel français et notamment à Avignon, où dans notre lieu nous programmons depuis 1998 des compagnies de danse et de théâtre venant des outre-mer pendant le temps fort du théâtre français, le festival off d'Avignon. L'ouverture de la Chapelle du verbe incarné en tant que lieu de théâtre avait pour ambition de faciliter la circulation des artistes des outre-mer et des imaginaires dont ils sont porteurs. Vingt ans après, si le ministère des outre-mer et la mairie d'Avignon ont bien compris l'enjeu lié à une telle entreprise, les relations avec le ministère de la culture restent complexes...* »

« *En tant que producteurs, avec Greg Germain, nous avons convaincu RFO de faire les captations des spectacles accueillis à la Chapelle du verbe incarné. En effet, les moyens attribués à la chaîne*

ne lui permettaient pas d'envisager de produire des œuvres de fiction (une nouvelle exclusion). Filmer et diffuser des spectacles permettait d'occuper les écrans avec les imaginaires des créateurs de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Polynésie... dans une économie très réduite. Ainsi, depuis 2005, avec l'émission *Multiscénik* et les captations d'une centaine d'œuvres, nous construisons une partie du patrimoine des outre-mer en ce qui concerne le spectacle vivant. Nos productions sont également présentes dans les bibliothèques, médiathèques, en VOD. La trace se crée et en France, en outre-mer ou dans le monde, les chercheurs, étudiants, ou tout simplement les amateurs de toutes les formes de spectacle, ont accès à ces œuvres. »

Et elle ajoute : « Mes expériences en tant que productrice auprès d'autres diffuseurs (Arte, France 2, France 3...) ou membre de la commission sélective du CNC pour le spectacle vivant, n'ont fait que conforter ma conviction qu'en France, l'outre-mer est sous-représenté. »

La productrice partage donc la conviction que la chaîne est porteuse de l'idée républicaine : « France Ô a été créée car la télévision française, malgré les principes fondateurs de notre république (liberté, égalité, fraternité), persistait à escamoter une partie de la population française, notamment celle des outre-mer français. Une sorte d'apartheid silencieux. Il s'agissait donc de corriger le déficit d'image de l'outre-mer et des ultramarins dans les médias. »

« Supprimer France Ô voudrait dire aujourd'hui que cette exclusion a pris fin. Or ce n'est pas le cas, comme en témoignent les rapports successifs du CSA. La suppression de France Ô sur la TNT acterait donc une rupture essentielle du pacte républicain, prolongerait la non-prise en compte des ultramarins dans l'Hexagone et assignerait à résidence les départements d'outre-mer. C'est une grave injustice. France Ô n'est pas un échec, contrairement à ce que dit le récent rapport sur

l'audiovisuel public. La chaîne crée le lien entre toutes les France et construit petit à petit le patrimoine culturel et la mémoire collective des outre-mer. »

De nombreuses autres voix se sont élevées ces dernières semaines dans le même sens. Dans **une tribune transmise à l'AFP**, l'animatrice de télévision guadeloupéenne Babette de Rozières a ainsi appelé à « sauver » France Ô. L'intersyndicale de la chaîne (SNJ-CFDT-CGT-Unsa-CGC-FO) a aussi appelé **dans un communiqué** à la défense de la chaîne, rappelant que l'avenir d'une « centaine de salariés est menacé ». Et une pétition « **Sauvons France Ô** » a été lancée en ce sens sur la plateforme Change.org.

Mais ce débat va bien au-delà du cercle des journalistes ou des professionnels qui connaissent France Ô ou qui travaillent avec la chaîne. Il risque de prendre aussi de l'ampleur dans beaucoup de cercles politiques, y compris parmi ceux qui sont proches du pouvoir. À titre d'illustration, le député LREM de Guadeloupe Olivier Serva, qui est aussi président de la délégation aux outre-mer à l'Assemblée nationale, confie à Mediapart que, dans son esprit, France Ô doit rester la « vitrine de l'outre-mer ». La chaîne, selon lui, doit faire office de « trait d'union », montrer « la France diverse ». Soulignant qu'aux Antilles, les communautés catholiques, protestantes ou encore musulmanes vivent ensemble, il fait valoir que France Ô doit montrer cette diversité.

Le député considère qu'on ne peut certes « s'affranchir d'aucune question » et qu'il est « utile de réfléchir aux moyens d'améliorer les choses ». « On doit aussi se poser la question de l'affectation des moyens humains, sans tabou », dit-il. Pour autant, le député, qui doit dîner ce mercredi 27 juin avec le chef de l'État, au même titre que les autres parlementaires ultramarins de la majorité, en marge des Assises des outre-mer qu'Emmanuel Macron doit clore jeudi matin, n'a pas oublié la promesse du candidat du mouvement En Marche!. « Je sais qu'Emmanuel Macron aime tenir ses engagements, et je ne manquerai pas de lui rappeler. »

Le député ne risque-t-il pas d'être déçu ? En tout cas, le gouvernement a clairement fait comprendre qu'il entendait aller très vite. Pour réfléchir aux différents volets de la réforme gouvernementale, la ministre de la culture a en effet installé une commission, pilotée par Catherine Smadja et comprenant quatre autres membres, dont Isabelle Giordano, grande spécialiste de ce que dans le jargon journalistique on dénomme les « ménages ». Et cette commission remettra son rapport dès le 11 juillet. C'est dire qu'entre les Assises des outre-mer et la remise de ce rapport, l'avenir de France Ô risque d'être scellé dans les prochains jours.

Au-delà des enjeux sur le périmètre et les modalités de la réforme de l'audiovisuel public, c'est un débat beaucoup plus vaste et profond qui se joue avec France Ô. Militant avec d'autres amis et professionnels de la

télévision pour la défense de la chaîne, Marie-Pierre Bousquet a constitué un dossier où sont rassemblés tous les arguments dont elle use et où figurent en exergue ces belles citations du poète martiniquais Édouard Glissant (1928-2011), confiées en octobre 2006 au *Monde diplomatique* sous le formidable titre : « *Il n'est frontière qu'on n'outrepasse* » : « *Je peux changer en échangeant avec l'autre, sans me perdre pourtant ni me dénaturer. C'est pourquoi nous avons besoin des frontières, non plus pour nous arrêter mais pour exercer ce libre passage de même à l'autre, pour souligner la merveille de l'ici-là.* »

Une formule qui est un antidote pour les temps obscurs que nous vivons, mais qui pourrait tout autant servir de fière devise pour une chaîne France Ô... après refondation !

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.